

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE CISATION – Provincial et hebdomas régionaux

Plan d'action en sécurité routière 2023-2028

L'Assemblée nationale crée la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers

Québec, le 23 mai 2024. – La vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable, M^{me} Geneviève Guilbault, a déposé aujourd'hui à l'Assemblée nationale une motion visant à créer la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers. Celle-ci se tiendra chaque année, la deuxième semaine de juin. L'ensemble des députés a adopté la motion, qui vise à conscientiser les usagers de la route à la sécurité des travailleurs routiers et à reconnaître toute l'importance de leur métier.

Cette semaine de sensibilisation, dont la première édition se tiendra à l'échelle du Québec du **10 au 16 juin 2024** sous le thème *La protection des travailleurs de chantier, j'embarque*, s'inscrit dans le [Plan d'action en sécurité routière 2023-2028](#) dévoilé par la ministre en août dernier.

Le gouvernement du Québec a pris les moyens pour renforcer la protection des personnes les plus vulnérables. En effet, le plan d'action, le projet de loi n° 48 récemment adopté et la semaine nationale de sensibilisation constituent des outils qui ont chacun leur rôle à jouer, soit la planification, la sanction et la prévention.

Citation

« Chaque année, nos travailleurs routiers sont victimes d'accidents et d'incivilité. C'est inacceptable! À l'approche de la saison intense des travaux, nous devons poser un geste fort pour soutenir ceux dont la vie est exposée aux risques engendrés par les comportements distraits, imprudents ou irrespectueux de certains usagers de la route. C'est pourquoi, comme il est indiqué dans le Plan d'action en sécurité routière que j'ai déposé il y a quelques mois, nous instaurons cette toute première semaine de sensibilisation afin de faire de la sécurité routière une responsabilité collective. Je tiens à remercier nos travailleurs routiers et j'incite les Québécois à faire de même pendant la Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers! »

Geneviève Guilbault, vice-première ministre et ministre des Transports et de la Mobilité durable

Faits saillants

- La semaine thématique est le fruit d'un partenariat entre :
 - le ministère des Transports et de la Mobilité durable;
 - le ministère de la Sécurité publique;
 - la Société de l'assurance automobile du Québec;
 - la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail;
 - la Sûreté du Québec;
 - l'Association des directeurs de police du Québec.

- Rappelons que le projet de loi n° 48, qui vise principalement à modifier le Code de la sécurité routière, a été [adopté à l'Assemblée nationale le 1^{er} mai dernier](#). Ce projet de loi a notamment pour objectif d'améliorer la sécurité des usagers vulnérables, y compris les travailleurs et travailleuses, de faciliter le processus de traitement de certaines infractions constatées par les radars photo et de moderniser ou d'introduire certaines règles de circulation et d'accès au réseau routier.
- Un investissement de plus de 180 M\$ est réservé à la mise en œuvre des mesures du Plan d'action en sécurité routière.

Liens connexes

[Semaine nationale de sensibilisation à la sécurité des travailleurs routiers](#)

[Plan d'action 2023-2026 en matière de sécurité sur les sites de travaux routiers](#)

[Plan d'action en sécurité routière 2023-2028](#)

[Programme d'aide financière du Fonds de la sécurité routière](#)

[Programme d'aide financière au développement des transports actifs dans les périmètres urbains](#)

Le ministère des Transports et de la Mobilité durable sur les médias sociaux :

[Facebook](#)

[X](#)

[Instagram](#)

[LinkedIn](#)

– 30 –

Source : Geneviève Tremblay
Conseillère stratégique
Cabinet de la vice-première ministre
et ministre des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : 418 654-8246

Pour information : Relations avec les médias
Direction générale des communications
Ministère des Transports et de la Mobilité durable
Tél. : Québec : 418 644-4444
Montréal : 514 873-5600
Sans frais : 1 866 341-5724